Invitation à une activité de formation continue

Titre : Néphropathie diabétique: intégrer les nouvelles thérapies pour protéger le rein et le cœur - Évaluer le risque cardiovasculaire chez le patient adulte atteint d'obésité - Vers une intégration des agonistes du GLP-1 dans la gestion du MASH »

No d'activité : 96471

Date : mardi le 21 octobre 2025

Lieu : Café Ricardo

Coordonnées : 310, rue d'Arran, Saint-Lambert

Objectifs

Néphropathie diabétique: intégrer les nouvelles thérapies pour protéger le rein et le cœur

À la fin de cette activité, les participants pourront:
- Souligner le rôle des agonistes du GLP-1 dans la protection rénale, à la lumière de l'étude FLOW.
- Comparer l'efficacité rénale et cardiovasculaire des différentes classes suivantes: SGLT-2, GLP -1 et des ARM.
- Intégrer les nouvelles indications dans la prise en charge de la néphropathie diabétique à partir d'un cas clinique.

Évaluer le risque cardiovasculaire chez le patient adulte atteint d'obésité

À la fin de cette activité, les participants pourront:
- Discuter de l'importance de la prise en charge agressive des facteurs de risque chez le patient obèse.
- Proposer une approche non pharmacologique et pharmacologique pour le traitement de l'obésité chez l'adulte.
- Investiguer adéquatement, en première ligne, un patient adulte obèse présentant des symptômes d'insuffisance cardiaque.
- Assurer la prise en charge pour l'omnipraticien d'un patient adulte obèse avec un diagnostic d'insuffisance cardiaque et référer, si nécessaire, au moment opportun en spécialité.

Vers une intégration des agonistes du GLP-1 dans la gestion du MASH » de la stéatose hépatique à la fibrose hépatique

À la fin de cette activité, les participants pourront:
- Décrire les mécanismes d'action et les effets hépatiques des agonistes du récepteur du GLP-1 dans le MASH.
- Évaluer l'impact des agonistes du GLP-1 sur l'histologie hépatique, incluant la stéato-hépatite et la fibrose.
- Souligner le potentiel des agonistes du GLP-1 dans la réduction des événements hépatiques cliniques à long terme.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2025-10-21	18:00	19:00	Conférence	Néphropathie diabétique: intégrer les nouvelles thérapies pour protéger le rein et le cœur	Dr Michel Vallée, néphrologue
2025-10-21	19:00	20:00	Conférence	Évaluer le risque cardiovasculaire chez le patient adulte atteint d'obésité	Dr David Laflamme, cardiologue
2025-10-21	20:00	20:15	Pause/Repas		
2025-10-21	20:15	21:15	Conférence	Vers une intégration des agonistes du GLP-1 dans la gestion du MASH » de la stéatose hépatique à la fibrose hépatique	Dre Giada Sébastiani, gastroentérologue

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité à 37 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 15 % du total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Novo Nordisk

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.